

Simon



George
SAND

Simon

[Pages de titre](#)

[I](#)

[II](#)

[III](#)

[IV](#)

[V](#)

[VI](#)

[VII](#)

[VIII](#)

[IX](#)

[X](#)

[XI](#)

[XII](#)

[XIII](#)

[XIV](#)

[XV](#)

[XVI](#)

[XVII](#)

[Page de copyright](#)

George Sand

Simon

Édition de référence :
Paris, Garnier frères, Libraires, 1847 .

À madame la comtesse de *.**

Mystérieuse amie, soyez la patronne de ce pauvre petit conte.

Patricienne, excusez les antipathies du conteur rustique.

Madame, ne dites à personne que vous êtes sa sœur.

Cœur trois fois noble, descendez jusqu'à lui et rendez-le fier.

Comtesse, soyez pardonnée.

Étoile cachée, reconnaissez-vous à ces litanies.

I

À quelque distance du chef-lieu de préfecture, dans un beau vallon de la Marche, on remarque, au-dessus d'un village nommé Fougères, un vieux château plus recommandable par l'ancienneté et la solidité de sa construction que par sa forme ou son étendue. Il paraît avoir été fortifié. Sa position sur la pointe d'une colline assez escarpée à l'ouest, et les ruines d'un petit fort posé vis-à-vis sur une autre colline, semblent l'attester. En 1820, on voyait encore plusieurs bastions et de larges pans de murailles former une dentelure imposante autour du château ; mais ces débris encombrant les cours de la ferme, les propriétaires en vendaient chaque année les matériaux, et même les donnaient à ceux des habitants qui voulaient bien prendre la peine de les emporter. Ces propriétaires étaient de riches fermiers qui habitaient une maison blanche à un étage et couverte en tuiles, à deux portées de fusil du château. Quelques portions de bâtiment, qui avaient été les communs et les écuries du châtelain, servaient désormais d'étables pour les troupeaux et de logement pour les garçons de ferme. Quant aux vastes salles du manoir féodal, elles étaient vides, délabrées, et seulement bien munies de portes et de fenêtres, car elles servaient de greniers à blé. Ce n'est pas que le pays produise beaucoup de grains ; mais les cultivateurs qui avaient acheté les terres de Fougères comme biens nationaux, avaient amassé une assez belle fortune en s'approvisionnant, dans le Berry, de céréales qu'ils entassaient dans leur château, et revendaient dans leur province à un plus haut prix. C'est une spéculation dont le peuple se trouverait bien, si le spéculateur consentait à subir avec lui le déficit des mauvaises années. Mais alors, au contraire, sous prétexte du grand dommage que les rats et les charançons ont fait dans les greniers, il porte ses

denrées à un taux exorbitant, et s'engraisse des derniers deniers que le pauvre se laisse arracher au temps de la disette.

Les frères Mathieu, propriétaires de Fougères, avaient, à tort ou à raison, encouru ce reproche de rapacité ; il est certain qu'on entendit avec joie, dans le hameau, circuler la nouvelle suivante :

Le comte de Fougères, émigré, que le retour des Bourbons n'avait pas encore ramené en France, écrivait d'Italie à M. Parquet, ancien procureur, maintenant avoué au chef-lieu du département, pour lui annoncer qu'ayant relevé sa fortune par des spéculations commerciales, il désirait revenir dans sa patrie et reprendre possession du domaine de ses pères. Il chargeait donc M. Parquet d'entrer en négociation avec les acquéreurs du château et de ses dépendances, non sans lui recommander de bien cacher de quelle part venaient ces propositions.

Pourtant le comte de Fougères, las de la profession de négociant qu'il exerçait depuis vingt ans au delà des Alpes, et voyant la possibilité de reprendre ses honneurs et ses titres en France, ne put s'empêcher d'écrire son espoir et son impatience à ses parents et à ses alliés, lesquels, pour leur part, ne purent s'empêcher de dire tout haut que la noblesse n'était pas tout à fait écrasée par la révolution, et que bientôt peut-être on verrait les armoiries de la famille reflleurir au tympan des portes du château de Fougères.

Pourquoi la population reçut-elle cette nouvelle avec plaisir ? La famille de Fougères n'avait laissé dans le pays que le souvenir de dîners fort honorables et d'une politesse exquise. Cela s'appelait des bienfaits, parce qu'une quantité de marmitons, de braconniers et de filles de basse-cour avaient trouvé leur compte à servir dans cette maison. Le bonheur des riches est inappréciable, puisqu'en se contentant de manger leurs revenus de quelque façon que ce soit, ils répandent l'abondance autour d'eux. Le pauvre les bénit, pourvu qu'il lui soit accordé de gagner, au prix de

ses sueurs, un mince salaire. Le bourgeois les salue et les honore, pour peu qu'il en obtienne une marque de protection. Leurs égaux les soutiennent de leur crédit et de leur influence, pourvu qu'ils fassent un bon usage de leur argent, c'est-à-dire pourvu qu'ils ne soient ni trop économes ni trop généreux. Ces habitudes contractées depuis le commencement de la société n'avaient pas tendu à s'affaiblir sous l'empire. La restauration venait leur donner un nouveau sacre en rendant ou accordant à l'aristocratie des titres et des privilèges tacites, dont tout le monde feignait de ne point accepter l'injustice et le ridicule, et que tout le monde recherchait, respectait ou enviait. Il en est, il en sera encore longtemps ainsi. Le système monarchique ne tend pas à ennoblir le cœur de l'homme.

Quelques vieux paysans patriotes déclamèrent un peu contre les bastions qu'on allait reconstruire, contre les meurtrières du haut desquelles on allait assommer le pauvre peuple. Mais on n'y crut pas. La seule logique que connaisse bien le paysan, c'est le sentiment de sa force. On ne s'effraya donc pas du retour des anciens maîtres : on en plaisanta un peu, on le désira encore davantage. Les fermiers enrichis sont de mauvais seigneurs pour la plupart ; l'économie, qui faisait leur vertu dans le travail, devient leur grand vice dans la jouissance. Le journalier les trouve rudes et parcimonieux ; il aime mieux avoir affaire à ces hommes aux mains blanches qui ne savent pas au juste combien pèse le soc d'une charrue au bras d'un rustre, et qui payent selon les convenances plus que selon le tarif.

Et puis le maire, l'adjoint, le percepteur, le curé et toutes les autorités civiles et religieuses du canton, tressaillaient d'aise à l'idée de ces estimables dîners qui leur revenaient de droit si la noble famille recouvrait son héritage. On a beau dire, les fonctionnaires ont un grand crédit sur l'esprit du peuple. Ils proclament, ils placardent, ils emprisonnent et ils délivrent, ils protègent et ils nuisent.

Jamais des hommes qui ont à leur disposition les pancartes imprimées, les ménétriers, les gendarmes, les clefs de l'hôpital et les listes de dénonciation, ne seront des personnages indifférents. Ils pourront se passer du suffrage de leurs administrés, et leurs administrés ne pourront se dispenser de leur complaire. Quand donc le curé, le maire, les adjoints, le percepteur, le juge de paix, et *tutti quanti*, eurent décidé que le retour de la famille de Fougères était un bonheur inappréciable pour la commune, les vieilles femmes dirent des prières pour qu'il plût au ciel de la ramener bien vite ; la jeunesse du village se réjouit à l'idée des fêtes champêtres qui auraient lieu pour célébrer son installation, et les journaliers tinrent une espèce de conseil dans lequel il fut résolu qu'on demanderait au nouveau seigneur l'augmentation d'un sou par jour dans le salaire du travail agricole.

M. de Fougères, qui, en recevant de son avoué M. Parquet la promesse d'un succès, s'était rendu à Paris afin d'être plus à portée de négocier son affaire, fut informé de ces détails, et reçut même une lettre écrite par le garde-champêtre de Fougères, et revêtue, en guise de signatures, d'une vingtaine de croix, par laquelle on le suppliait d'accéder à cette demande d'augmentation dans le salaire des journées. On ajoutait que la commune faisait des vœux pour la réussite des négociations de M. Parquet, et on espérait qu'en fin de cause, pour peu que les frères Mathieu montrassent de l'obstination, sa majesté le *Roi Dix-huit* ferait finir ces difficultés et *lâcherait un ordre* de mettre dehors les *spogliateurs* de la famille de M. le comte.

M. de Fougères avait trop bien appris la vie réelle durant son exil pour ne pas savoir que les affaires ne se faisaient pas ainsi ; mais, en véritable négociant qu'il était, il comprit le parti qu'il pouvait tirer des dispositions de ses ex-vassaux. Il chargea ses émissaires de promettre une augmentation de deux sous par jour aux journaliers ; et dès lors ce qu'il avait prévu arriva. Il n'y eut sorte de vexations

sourdes et perfides dont les frères Mathieu ne fussent accablés. On arrachait l'épine qui bordait leurs prés, afin que toutes les brebis du pays pussent, en passant, manger et coucher l'herbe ; et si un des agneaux de la ferme Mathieu venait, par la négligence du berger, à tondre la largeur de sa langue chez le voisin, on le mettait en fourrière, et le garde-champêtre, qui était à la tête de la conspiration pour cause de vengeance particulière, dressait procès-verbal et constatait un délit tel que quinze vaches n'eussent pu le faire. D'autres fois on habitua les oies de toute la commune à chercher pâture jusque dans le jardin des Mathieu ; et si une de leurs poules s'avisait de voler sur le chaume d'un toit, on lui tordait le cou sans pitié, sous prétexte qu'elle avait cherché à dégrader la maison. On poussa la dérision jusqu'à empoisonner leurs chiens, sous prétexte qu'ils avaient eu l'*intention* de mordre les enfants du village.

Mais l'artifice tourna contre son auteur ; les frères Mathieu comprirent bientôt de quoi il s'agissait. Paysans eux-mêmes, et paysans marchois, qui plus est, ils savaient les ruses de la guerre. Ils commencèrent par lâcher pied, et, quittant leur habitation de Fougères, ils s'allèrent fixer dans une autre propriété qu'ils avaient près de la ville. De cette manière, les vexations eurent moins d'ardeur, ne tombant plus directement sur les objets d'animadversion qu'on voulait expulser. Les paysans continuèrent à faire un peu de pillage, dans un pur esprit de rapine, ayant pris goût à la chose. Mais les Mathieu se soucièrent médiocrement d'un déficit momentané dans leurs revenus ; ce déficit dût-il durer deux ou trois ans, ils se promirent de le faire payer cher à M. le comte, et se réjouirent de voir les habitants de Fougères contracter des habitudes de filouterie qu'il ne leur serait pas facile désormais de perdre et dont leur nouveau seigneur serait la première victime.

Les négociations durèrent quatre ans, et M. de Fougères dut s'estimer heureux de payer sa terre cent mille

francs au-dessus de sa valeur. L'avoué Parquet lui écrivit : « Hâtez-vous de les prendre au mot, car, si vous tardez un peu, ils en demanderont le double. » Le comte se soumit, et le contrat fut rédigé.

II

Parmi le petit nombre des vieux partisans de la liberté qui voyaient d'un mauvais œil et dans un triste silence le retour de l'ancien seigneur, il y avait un personnage remarquable, et dont, pour la première fois peut-être, dans le cours de sa longue carrière, l'influence se voyait méconnue. C'était une femme âgée de soixante-dix ans, et courbée par les fatigues et les chagrins plus encore que par la vieillesse. Malgré son existence débile, son visage avait encore une expression de vivacité intelligente, et son caractère n'avait rien perdu de la fermeté virile qui l'avait rendue respectable à tous les habitants du village. Cette femme s'appelait Jeanne Féline ; elle était veuve d'un laboureur, et n'avait conservé d'une nombreuse famille qu'un fils, dernier enfant de sa vieillesse, faible de corps, mais doué comme elle d'une noble intelligence. Cette intelligence, qui brille rarement sous le chaume, parce que les facultés élevées n'y trouvent point l'occasion de se développer, avait su se faire jour dans la famille Féline. Le frère de Jeanne, de simple pâtre, était devenu un prêtre aussi estimable par ses mœurs que par ses lumières. Il avait laissé une mémoire honorable dans le pays, et le mince héritage de douze cents livres de rente à sa sœur, ce qui pour elle était une véritable fortune. Se voyant arrivée à la vieillesse, et n'ayant plus qu'un enfant peu propre par sa constitution à suivre la profession de ses pères, Jeanne lui avait fait donner une éducation aussi bonne que ses moyens l'avaient permis. L'école du village, puis le collège de la ville avaient suffi au jeune Simon pour comprendre qu'il était destiné à vivre de l'intelligence et non d'un travail manuel ; mais lorsque sa mère voulut le faire entrer au séminaire, la bonne femme n'appréciant, dans sa piété, aucune vocation plus haute que l'état religieux, le jeune homme montra une invincible répugnance, et la supplia de

le laisser partir pour quelque grande ville où il pût achever son éducation et tenter une autre carrière. Ce fut une grande douleur pour Jeanne ; mais elle céda aux raisons que lui donnait son fils.

« J'ai toujours reconnu, lui dit-elle, que l'esprit de sagesse était dans notre famille. Mon père fut un homme sage et craignant Dieu. Mon frère a été un homme sage, instruit dans la science et aimant Dieu. Vous devez être sage aussi, quand les épreuves de la jeunesse seront finies. Je pense donc que votre dessein vous est inspiré par le bon ange. Peut-être aussi que la volonté divine n'est pas de laisser finir notre race. Vous en êtes le dernier rejeton ; c'était peut-être un désir téméraire de ma part que celui de vous engager dans le célibat. Sans doute, les moindres familles sont aussi précieuses devant Dieu que les plus illustres, et nul homme n'a le droit de tarir dans ses veines le sang de sa lignée, s'il n'a des frères ou des sœurs pour la perpétuer. Allez donc où vous voulez, mon fils, et que la volonté d'en haut soit faite. »

Ainsi parlait, ainsi pensait la mère Féline. C'était une noble créature, vraiment religieuse, et n'ayant d'une paysanne que le costume, la frugalité et les laborieuses habitudes ; ou plutôt c'était une de ces paysannes comme il a dû en exister beaucoup avant que les mœurs patriarcales eussent été remplacées par l'âge de fer de la corruption et de la servitude. Mais cet âge d'or a-t-il jamais existé lui-même ?

Jeanne était née sage et droite ; son frère, l'abbé Féline, l'avait perfectionnée par ses exemples et par ses discours. Il lui avait tout au plus appris à lire ; mais il lui avait enseigné par toutes les actions, par toutes les pensées, par toutes les paroles de sa vie, le véritable esprit du christianisme. Cet esprit de religion, si effacé, si corrompu, si perverti, si souillé par ses ministres, depuis le fondateur jusqu'à nos jours, semble heureusement, de temps à autre, se réveiller, avec sa pureté sans tache et sa

simplicité antique, dans quelques âmes d'élite qui le font encore comprendre et goûter autour d'elles. L'abbé Féline, et par suite sa sœur Jeanne, étaient de ces nobles âmes, les seules et les vraies âmes apostoliques, dont l'apparition a toujours été rare, quelque nombreux que fussent les ministres et les adeptes du culte. Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus, a dit le Christ. Beaucoup prennent le thyrse, a dit Platon, mais peu sont inspirés par le dieu.

Malheureusement, cet enthousiasme de la foi et cette simplicité de cœur qui font l'homme pieux sont presque impossibles à conserver dans le contact de notre civilisation investigatrice. Le jeune Simon subit la fatalité attachée à notre époque ; il ne put pas éclairer son esprit sans perdre le trésor de son enfance, la conviction. Cependant il demeura aussi attaché à la foi catholique qu'il est possible de l'être à un homme de ce monde. Le souvenir des vertus de son oncle, le spectacle de la sainte vieillesse de sa mère, lui restèrent sous les yeux comme un monument sacré devant lequel il devait passer toute sa vie en s'inclinant et sans oser porter ostensiblement un regard d'examen profane dans le sanctuaire. Il eut donc soin de cacher à Jeanne les ravages que l'esprit de raisonnement et le scepticisme avaient faits en lui. Chaque fois que les vacances lui permettaient de revenir passer l'automne auprès d'elle, il veillait attentivement à ce que rien ne trahît la situation de son esprit. Il lui fut facile d'agir ainsi sans hypocrisie et sans effort. Il trouvait chez cette vénérable femme une haute sagesse et une poétique naïveté, qui ne permettaient jamais à l'ennui ou au dédain de condamner ou de critiquer le moindre de ses actes. D'ailleurs, un profond sentiment d'amour unissait ces âmes formées de la même essence, et jamais rien de ce qui remplissait l'une ne pouvait fatiguer ni blesser l'autre.

Dans leur ignorance des besoins de la civilisation, Jeanne et Simon s'étaient crus assez riches pour vivre l'un

et l'autre avec les douze cents livres de rente léguées par le curé ; la moitié de ce même revenu avait suffi à la première éducation du jeune homme, l'autre avait procuré une douce aisance à la sobre et rustique existence de Jeanne ; mais Simon, qui désirait vivement aller étudier à Paris, et qui déjà se trouvait endetté à Poitiers après deux ans de séjour, éprouva de grandes perplexités. Il lui était odieux de penser à abandonner son entreprise et de retomber dans l'ignorance du paysan. Il lui était plus odieux encore de retrancher à sa mère l'humble bien-être qu'il eût voulu doubler au prix de sa vie. Il songea sérieusement à se brûler la cervelle ; son caractère avait trop de force pour communiquer sa douleur ; Féline l'ignora, mais elle s'effraya de voir la sombre mélancolie qui envahissait cette jeune âme, et qui, dès cette époque, y laissa les traces ineffaçables d'une rude et profonde souffrance.

Heureusement dans cette détresse le ciel envoya un ami à Simon : ce fut son parrain, le voisin Parquet, un des meilleurs hommes que cette province ait possédés. Parquet était natif du village de Fougères, et, bien que sa charge l'eût établi à la ville dans une maison confortable achetée de ses deniers, il aimait à venir passer les trois jours de la semaine dont il pouvait disposer dans la maisonnette de ses ancêtres, tous procureurs de père en fils, tous bons vivants, laborieux, et s'étant, à ce qu'il semblait, fait une règle héréditaire de gagner beaucoup, afin de beaucoup dépenser sans ruiner leurs enfants. Néanmoins, maître Simon Parquet, après avoir montré beaucoup de penchant à la prodigalité dans sa jeunesse, était devenu assez rangé dans son âge mûr pour amasser une jolie fortune. Ce miracle s'était opéré, disait-on, par l'amour qu'il portait à sa fille chérie, qu'il voulait voir avantageusement établie. Le fait est que la parcimonie de sa femme lui avait fait autrefois aimer le désordre, par esprit de contradiction ; mais aussitôt que la dame fut morte, Parquet goûta

beaucoup moins de plaisir en mangeant le fruit qui n'était plus défendu, et trouva dans ses ressources assez de temps et d'argent pour bien profiter et pour bien user de la vie ; il demeura généreux et devint sage. Sa fille était agréable sans être jolie, sensée plus que spirituelle, douce, laborieuse, pleine d'ordre pour sa maison, de soin pour son père et de bonté pour tous ; elle semblait avoir pris à cœur de mériter le doux nom de *Bonne*, que son père lui avait donné par suite d'idées systématiques analogues à celles de M. Shandy.

La maison de campagne de maître Parquet était située à l'entrée du village, au-dessus de la chaumière de Jeanne Féline, au-dessous du château de Fougères. Ces trois habitations, avec leurs grandes et petites dépendances, couvraient la colline. L'ancien parc du château, converti en pâturage, descendait jusqu'aux confins du jardin symétrique de M. Parquet, et le mur crépi de ce dernier n'était séparé que par un sentier de la haie qui fermait le potager rustique de la mère Féline. Ce voisinage intime avait permis aux deux familles de se connaître et de s'apprécier. Simon Féline et Bonne Parquet étaient amis et compagnons d'enfance. L'avoué avait été uni d'une profonde estime et d'une vive amitié avec l'abbé Féline ; on disait même que, dans sa jeunesse, il avait soupiré inutilement pour les yeux noirs de Jeanne. Il est certain que, dans son amitié pour cette vieille femme, il y avait un mélange de respect et de galanterie surannée qui faisait parfois sourire le grave Simon. C'était, du reste, la seule passion romanesque qui eût trouvé place dans l'existence très positive de l'ex-procureur. Des distractions fort peu exquises, et qu'il appelait assez mal à propos *les consolations d'une douce philosophie*, étaient venues à son secours, et avaient empêché, disait-il, que sa vie ne fût livrée à un désespoir abrutissant. Depuis cette époque de *rêves enchanteurs et de larmes vaines*, il avait vu Jeanne devenir mère de douze enfants. Dans sa prospérité comme

dans sa douleur, elle avait toujours trouvé dans M. Parquet un digne voisin et un ami dévoué.

L'excellent homme était rempli de finesse et de pénétration. Il devina plutôt qu'il ne découvrit le secret de Simon. Il lui arracha enfin l'aveu de ses dettes et de son embarras. Alors, l'emmenant dans son cabinet, à la ville :

« Tiens, lui dit-il en lui mettant un portefeuille dans la main, voici une somme de dix mille francs que je viens de recevoir d'un riche, pour lui en avoir fait gagner autrefois quatre cent mille. C'est une aubaine sur laquelle je ne comptais plus, le client s'étant ruiné et enrichi deux ou trois fois depuis. Personne ne sait que cette somme m'est rentrée, pas même ma fille ; garde-moi le secret. Il n'est pas bon qu'un jeune homme laisse dire qu'il a reçu un service. La plus noble chose du monde, c'est de l'accepter d'un véritable ami ; mais le monde ne comprend rien à cela. Peut-être qu'un autre t'eût proposé de te compter une pension ou de payer tes lettres de change. Ce dernier point est contraire à mes principes d'ordre, et, quant au premier, je trouve qu'il en coûte assez à ton orgueil d'accepter une fois. Renouveler cette cérémonie serait te condamner à un supplice périodique. Tu as du cœur, tu as de la modération ; cette somme doit te suffire pour passer à Paris plusieurs années, à moins que tu ne contractes des vices. Songe à cela, c'est ton affaire. Tout ce que je te dirais à cet égard n'y changerait rien. Dieu te garde d'une jeunesse orageuse comme fut la mienne ! »

Simon, étourdi d'un service si considérable, voulut en vain le refuser en exprimant ses craintes de ne pouvoir le rendre assez vite.

« Je te donne trente ans de crédit, répondit Parquet en riant ; tu payeras aux enfants de ma fille, avec les intérêts, si tu veux. Je ne cherche point à blesser ta fierté.

- Mais s'il m'arrive de mourir sans m'acquitter, comment fera ma mère ?

- Aussi je ne te demande pas de billet, reprit l'avoué d'un ton brusque ; ni ta mère ni mes héritiers n'en sauront rien. Allons, va-t'en, en voilà assez ; sache seulement que je ne suis ni si généreux ni si imprudent que tu le penses. Simon, tu es destiné à faire ton chemin, souviens-toi de ce que je te dis : le neveu de mon pauvre Féline, le fils de Jeanne, n'est pas dévoué à l'obscurité. Avant qu'il soit vingt ans peut-être, je serai fort honoré de ta protection. Je ne ris pas. Adieu, Simon, laisse-moi déjeuner. »

Simon paya mille francs de dettes qu'il avait à Poitiers, et alla travailler à Paris. Il n'aimait pas l'étude des lois, et avait songé à y renoncer. Mais le service que Parquet venait de lui rendre lui faisait presque un devoir de persévérer dans une profession qui, en raison des études déjà faites et de la protection assurée à ses débuts par son vieil ami, lui offrirait plus vite que toute autre les moyens de s'acquitter. L'enfant travailla donc avec courage, avec héroïsme ; il simplifia ses dépenses autant que possible, et rendit sa vie aussi solitaire que celle d'un jeune lévite. La nature ne l'avait pas fait pour cette retraite et pour ces privations ; des passions ardentes fermentaient dans son sein ; une énergie extraordinaire, le besoin d'une large existence, le débordaient. Il sut comprimer les élans de son caractère sous la terrible loi de la conscience. Toute cette existence de sacrifices et de mortifications fut un véritable martyre, dont pas un ami ne reçut la confiance ; Dieu seul en fut témoin. Jeanne s'effraya de la maigreur et de la pâleur de son fils, lorsqu'elle le revit les années suivantes. Elle sut seulement qu'il avait la mauvaise habitude de travailler la nuit. Parquet se demanda si c'était le vice ou la sagesse qui avait terni déjà la fleur de la jeunesse sur ce noble visage. Il n'osa le lui demander à lui-même, car Simon n'était pas très expansif ; il était dévoré de fierté, et, quoiqu'il ressentît au fond du cœur une vive reconnaissance pour son ami, il ne pouvait surmonter la souffrance qu'il éprouvait auprès de lui. Il le fuyait avec

douleur et n'avait pas seulement la force de lui dire : « Je travaille, et j'espère le succès de mes peines » ; car il rougissait de sa honte même, il ne craignait rien tant que de se l'entendre reprocher. Le caractère de Parquet étant plus ouvert et plus hardi, il ne comprit pas les sentiments de Simon, et les attribua à la honte ou au remords d'avoir mal employé son temps et son argent. Il eut la délicatesse de ne pas lui faire de question et de ne pas sembler s'apercevoir de son embarras. Bonne, qui ne sut à quoi attribuer la conduite de son compagnon d'enfance, s'en affligea assez sérieusement pour faire craindre à son père que ce jeune homme ne lui inspirât un sentiment plus vif que la simple amitié.

Cependant, à l'automne de 1824, Simon revint avec son diplôme d'avocat et sa thèse en latin dédiée à l'ami Parquet. Personne ne s'attendait à un succès aussi prompt. Simon ne l'avait pas même annoncé à sa mère dans ses lettres. Ce fut un grand jour de joie et d'attendrissement pour les deux vieillards. Bonne eut les larmes aux yeux en serrant la main de son jeune ami. Mais la tristesse et la pâleur de Simon ne s'animèrent pas un instant. Il sembla impatient de voir finir le dîner que Parquet donnait, pour lui faire fête, aux notables du pays et aux plus proches amis. Il s'éclipsa sur le premier prétexte qu'il put trouver et alla se promener seul dans la montagne. Tous les jours suivants il montra le même amour pour la solitude, le même besoin de silence et d'oubli. Parquet l'engageait avec chaleur à s'emparer de la première affaire qui serait plaidée à la fin des vacances, et à faire son début au barreau. Simon lui serrait la main et répondait : « Avant tout, il faut que je me repose. Je suis accablé de fatigue. »

Cela n'était que trop vrai. Mais à ce malaise venait se joindre une tristesse profonde. Simon portait au dedans de lui-même la lèpre qui consume les âmes actives lorsque leur destinée ne répond pas à leurs facultés. Il était dévoré d'une inquiétude sans cause et d'une impatience sans but